



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 1 juin 2026, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Alain Demers  
Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier  
Siège #3 - Madame Caroline Pinette  
Siège #4 - Madame Nadia Hébert  
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon  
Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2026-06-131 / TARIFICATION REMBOURSEMENT KILOMÉTRAGE**

**IL** est résolu,

**QUE** le conseil maintien le montant de 0.65\$/km pour tout remboursement de Kilométrage.

Adopté à l'unanimité.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **2 juin 2026**.

\_\_\_\_\_  
Annick Girouard  
Directrice générale et greffière-trésorière

*2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0  
Téléphone : 819 353-3450*